



COMPTE RENDU
DE LA REUNION DE BUREAU
DU 16 Octobre 2017 à 18h00

Présents : Patrick COURT – Nicole FURLAN – Jean-Baptiste BOURGES – Christiane ROBERT – Michèle DIET – Guy TISON – Christian RICHARD - Edith BARILLON – Monique MOISSETTE – Martine BAYARD – Jean-Pierre GERARDIN

Excusé : Bernard BECHEREAU

Ordre du jour :

- Approbation du PV de la séance précédente
- Acceptation des nouveaux adhérents
- Point sur la nouvelle organisation depuis l'arrivée de Martine BAYARD
- Préparation de la demande de subvention 2018
- Situation financière au 1^{er} octobre 2017
- Investissements 2017 à réaliser avant la fin de l'exercice et ceux à prévoir sur le début 2018
- Point sur les travaux de sécurité
- Point sur le dossier « Imprimante 3D »
- Questions diverses

Début de séance : 18h

- **Approbation à l'unanimité du Procès-Verbal du 23 Août 2017**
Le procès-verbal de la réunion de bureau tenue le 23 août 2017 aux « Troussards » est approuvé à l'unanimité
- **Acceptation des nouveaux adhérents :**
6 nouvelles demandes d'adhésion ont été reçues.
Mmes Muguette BERTRAND – Jocelyne JUTEAU – Martine BAYARD – Claudine BERNIER – Marlène CHOLET et Raphaëlle BALDINI.
Les 6 demandes d'adhésion sont acceptées.
- **Organisation des cours :**
Depuis la reprise des séances, à la rentrée scolaire 2017, et compte tenu de l'arrivée de Martine BAYARD, les séances ont été redéfinies et les créneaux horaires modifiés conformément à ce qui avait été prévu.

Martine BAYARD a repris le créneau du jeudi après-midi (15h30), précédemment tenu par Patrick COURT et anime une séance plus particulièrement orientée sur les grands logiciels de la suite Microsoft Office. Monique MOISSETTE commence plus tôt le jeudi matin (9h30 au lieu de 10h00). De nouvelles décisions devront être prises pour les séances des vendredis après-midi et samedis matin. Ces séances ne rencontrent pas l'affluence espérée. Pourtant de nombreux adhérents ont des problèmes à régler avec leur machine mais ils préfèrent s'adresser aux animateurs pendant les séances plutôt que de venir aux réunions dédiées.

A la rentrée des vacances de Toussaint les cours du lundi débiteront à 15h00 au lieu de 16h00 comme chaque année.

- **Demande de subvention pour 2018 à la Commune nouvelle.**

L'ensemble des membres du bureau, constatant l'effort fait par la commune nouvelle à l'égard de notre association, remercient les élus. Pour 2018 seule la subvention de soutien habituelle (500€) sera sollicitée et un moratoire des projets nouveaux sera observé.

- **Situation financière au 30/09/2017**

La situation financière au 30 septembre 2017 montre un disponible bancaire de 11.097€. A cette somme doivent être déduits les provisions pour le paiement du solde des travaux de l'installation du système de sécurité (1.700€) et l'achat du système d'impression 3D (3.000€). Restent donc, net, environ 6.600 €.

- **Investissements à réaliser avant fin 2017.**

Compte tenu de ce montant disponible, un tour de table est fait pour définir les achats qui pourraient être réalisés avant la fin de l'année. Patrick COURT propose de remplacer l'ordinateur utilisé par les animateurs. Celui-ci, qui appartient à la commune nouvelle, date des débuts de l'association (2011). Il pourrait être utilisé pour servir d'ordinateur de gestion de l'association, tel que cela a été décidé lors d'une précédente réunion de bureau. Patrick COURT propose l'achat d'un ordinateur du type tour avec un grand écran (32 pouces) accompagné d'une tour de stockage de disques durs. Pour cet ensemble 2500-3000 euros seraient nécessaires. Il est également envisagé la remise à jour des logiciels de sauvegarde « Acronis ». Nous référons le point avec les adhérents qui avaient acheté la version 2015 (18 adhérents) pour savoir s'ils souhaitent mettre à jour le leur et nous mettrions ceux de CliC à jour en même temps dans un achat groupé. Coût : 30,00€ l'unité soit 300 € environ au total.

- **Point sur les travaux de sécurité :**

Le nouveau système de sécurité a été mis en place le vendredi 13 octobre 2017. Les travaux sont terminés. L'ensemble du système est radiocommandé. Aucun passage de fil n'a été nécessaire hormis l'alimentation électrique de la centrale de sécurité. Chaque Velux est équipé d'un détecteur double fonction (choc et ouverture). Le rideau et la porte sont protégés de la même façon. Nous avons profité de l'opération pour y

adjoindre un détecteur de fumée (risque d'incendie en période de fermeture) et un détecteur de CO2. Le système dispose de 2 alarmes sonores (une interne et une externe) et une alarme lumineuse (externe). En cas d'intrusion, une alarme est transmise téléphoniquement. 8 numéros maximum peuvent être séquentiellement alertés, les uns après les autres, en cas de non réponse ou de non prise en charge de celle-ci.

Nous avons donc besoin de volontaires pour participer à la surveillance du système d'alerte. En aucun cas il ne s'agira d'intervenir personnellement mais, en cas d'alerte, de visionner l'état de la salle au moyen de la webcam et éventuellement de prévenir la gendarmerie en cas d'intrusion réelle.

3 télécommandes et 5 badges ont été prévus pour l'accès au système :

- Télécommandes
 - o Patrick COURT
 - o Martine BAYARD
 - o Monique MOISSETTE
- Badges
 - o Femme de Service
 - o Agence postale
 - o Jean-Baptiste BOURGES

Les autres intervenants éventuels utiliseront un accès par code.

- **Point sur l'avancement du projet « Imprimante 3D »**

Pour le projet « Imprimante 3D » un groupe de travail a été constitué. Ce groupe de travail s'est déjà réuni deux fois. Son objectif : définir le modèle de machine à acquérir. Il a associé à son étude J-P ROGNONE qui a déjà une bonne expérience de ce type de technologie. Le but est de terminer cette étude pour réaliser l'achat avant la fin de l'année. En première approche, il convient de définir préalablement si nous souhaitons un matériel destiné à une initiation à cette technologie ou un matériel plus professionnel pour des travaux plus sophistiqués. Les gammes de prix sont très différentes. Les membres du bureau sont d'accord, dans un premier temps, pour acquérir un matériel de base destiné à l'initiation quitte à le changer dans quelques années si le besoin s'avérait plus important. Rester dans une catégorie de base nous permettra de conserver les moyens de financer les consommables nécessaires.
- **Questions diverses**

Aucune question diverse n'étant évoquée, la séance est levée à 19h30

Le Président

La secrétaire

Patrick COURT

Christiane ROBERT